***LABEGUDE INFORMATIONS DU 20 SEPTEMBRE 2022***

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2022**

**Présents**: Mmes BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VERNET David

**Absents excusés** : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, DUCHAMP Cécile, MM DURAND Gérald, VOLLE Jean-Luc

**Procurations** : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, Mme DUCHAMP Cécile à M. GROS Cyril, M. DURAND Gérald à M. VERNET David, M. VOLLE Jean-Luc à Mme HUOT Michèle

**Secrétaire de Séance** : M. VERNET David

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.

**DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2022**

Les décisions modificatives suivantes ont été approuvées par le conseil municipal afin d’annuler un titre émis concernant les travaux de branchements des eaux pluviales :

*Dépenses fonctionnement :* 6541 Créances admises en non-valeur - 200 €

6558 Autres dépenses obligatoires - 1 000 €

673 Charges exceptionnelles + 1 200 €

**ABRI VOYAGEURS « ANCIENNE GARE »**

Le toit de cet abri bus étant cassé, il convient de le remplacer. Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d’améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires prend en charge la fourniture d’abris-voyageurs. Après délibération, le Conseil Municipal à l’unanimité :

* accepte la pose d’un abri voyageurs type M1 standard à l’arrêt « Ancienne Gare »
* sollicite une subvention dans le cadre du Sd’ap, au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes,
* autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention, ainsi qu’à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier, notamment la convention définissant les modalités techniques et financières de réalisation.

**LOCATION SALLE DU CLOS – VAPISTA07 représentée par Mme STASIAK**

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec Mme STASIAK qui souhaite dispenser des cours collectifs de gymnastique à partir du 19/09/2022 à la salle du Clos. Un tarif adéquat avec le nombre d’adhérents a été déterminé : dans un premier temps, elle lui sera louée à un prix de 100 € pour la période du 19/09/2022 au 31/12/2022. Si le nombre d’adhérents est amené à augmenter, un nouveau tarif lui sera proposé à partir du 1er/01/2023.

**ECOLE SIMONE VEIL – LIRE ET FAIRE LIRE**

Le Maire est autorisé à signer la convention 2022-2023 avec la F.O.L pour l’opération lire et faire lire

à l’école publique de la commune pour 120 €.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Le conseil municipal valide :

- la création d’un poste d’adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet - 28h

- la suppression d’un poste d’adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet – 20h

- la création des postes d’adjoint technique principal 1ère classe à temps non complet – 28h, 23h et 18h

- la suppression des postes d’adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet – 28h, 23h et 18h

- la suppression d’un poste d’adjoint d’animation à temps non complet – 30h

- la suppression d’un poste d’attaché territorial à temps complet

- la mise à jour du tableau des effectifs.

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Tu es en CM1, CM2, 6ème, scolarisé et/ou habitant Labégude et tu as envie de t’investir dans ta ville en tant que citoyen, tu voudrais améliorer les conditions de vie à Labégude pour les jeunes et les moins jeunes, tu aimes réfléchir en équipe autour d’idées ou de projets… ? Le conseil municipal des jeunes est fait pour toi ! N’hésite pas à t’inscrire **avant le 29 septembre 2022.** Pour cela tu dois remplir l’acte de candidature et l’autorisation parentale ci-dessous et les rapporter en mairie. Une 1ère réunion aura lieu le 03/10/2022 à 18h à la salle du conseil (à côté de l’agence postale).

**REUNIONS PUBLIQUES – PLUi (Plan Local d’Urbanisme intercommunal)**

Afin d’être au plus proche des besoins des habitants et pour que le maximum de personnes soient informées, la communauté de commune met en place 8 réunions publiques au sujet de la réalisation du PLUI. Le PLUI est un document d’urbanisme qui, en réglementant le droit des sols, agit sur notre cadre de vie : il expose le projet de développement du territoire à l’échelle métropolitaine pour les 10 prochaines années et définit de façon précise les droits à construire.

Dates des réunions les plus proches de Labégude :

* **VESSEAUX – lundi 03/10/2022 – 18h30 – Espace Séraphin Gimbert**
* **VALS LES BAINS – jeudi 20/10/2022 – 20h – Espace Sévigné**
* **AUBENAS – lundi 24/10/2022 – 20h – Espace Liénhart**

**DATES A RETENIR**

* **Réunion publique – le 29/09/2022 à 20h – Salle des fêtes**

Venez discuter avec vos élus.Au programme :

* Le début de mandat
* Les projets en cours de réalisation
* Les projets prévus
* Vos questions

Cette réunion publique est l’occasion de faire entendre vos besoins, vos contentements, vos mécontentements, vos souhaits… N’hésitez pas à venir faire entendre votre voix.

* **Challenge Draisienne et Vélo – le 02/10/2022 – à partir de 10h au stade Franck Sauzée**

Les enfants seront à l’honneur à Labégude avec un challenge draisienne pour les 2 – 5 ans et un challenge vélo pour les enfants entre 4 et 12 ans.

* Challenge Draisienne : inscription préalable en indiquant la date de l’évènement, le prénom de l’enfant, sa date de naissance, en appelant l’Espelido au 04 90 32 45 65. Cela permet de préparer les plaques de cadre avec le prénom de l’enfant. Les enfants repartent avec leur plaque.
* Challenge Vélo : Inscription préalable en indiquant le prénom de l’enfant et sa date de naissance, en appelant le CAC de Labégude au 07 49 93 47 60 ou par mail [*cac.labegude.secretaire@gmail.com*](mailto:cac.labegude.secretaire@gmail.com).
* **Semaine bleue du 03 au 09 octobre 2022**

**Conférence pour les séniors** - Mercredi 05/10/2022 à 17h - Résidence du Val d’Ardèche

* **Exposition organisée par le CAC** – du 04/11/2022 à 18h au 06/11/2022 à 19h – Salle des fêtes
* **Accueil des nouveaux arrivants** – le 05/11/2022 à 19h – Salle des fêtes
* **Belote organisée par le CAC** – le 20/11/2022 à 15h – Salle des fêtes
* **Animations de Noël** – du 09 au 11/12/2022- Place des école et église

**LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

Toute personne constatant la présence d’un nid de frelons asiatiques doit en informer l’organisme FRGDS-AURA en le signalant sur le site : [*www.frelonsasiatiques.fr*](http://www.frelonsasiatiques.fr)

*Plus d’informations sur le site de la commune* [*www.labegude.fr*](http://www.labegude.fr)